

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

Initiation à la pratique contractuelle / application aux contrats de l'Inserm 8 et 9 juin 2023

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 15 avril 2023

Objectifs	A l'issue de cette formation, les bénéficiaires auront acquis des bases en matière de pratique contractuelle pour application concrète aux conventions et contrats de l'Inserm.
Public	Equipes des pôles finances, Secrétaires gestionnaires d'unité, Responsables administratifs en charge de l'instruction, la rédaction ou la relecture de contrats ou conventions de l'Inserm
Programme	<p>1. Formation théorique à la technique contractuelle (adaptée aux activités contractuelles de l'Inserm) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Découvrir l'environnement juridique des contrats,• Appréhender l'intérêt des négociations précontractuelles• Identifier les conditions de formation du contrat (consentement, objet, prix, etc.)• Analyser l'organisation du contrat (corps du contrat et annexes)• Etudier les effets du contrat• Prévenir le contentieux <p>2. Cas pratique : examen critique de conventions par les bénéficiaires de la formation Au minimum 1 journée sera consacrée aux cas pratiques.</p> <p>Modalités pédagogiques Apports théoriques, travaux en sous-groupe, mises en situation à partir des cas concrets des participants, échanges d'expérience</p> <p>Les bénéficiaires de la formation seront invités en amont de la formation à proposer des cas pratiques dans les domaines suivants : partenariat, collaboration, subvention, reversement, mécénat, prestation de service. Les propositions ainsi formulées pourront porter sur tout ou partie d'une convention ou être constituées de questions associées à une convention.</p> <p>Les cas pratiques proposés devront porter sur des situations effectivement rencontrés par les bénéficiaires de la formation.</p> <p>Les cas examinés lors de la formation seront sélectionnés par les animateurs.</p>

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

Animation	Jean-Christophe HEBERT : Directeur du Département des Affaires Juridiques Marion DI MARIA : Responsable du pôle Expertises – Juriste au Bureau des contrats de recherche du Département des affaires financières
Infos Pratiques	Lieu : Paris Horaires : <ul style="list-style-type: none">- Jour 1 : 9h30- 17h30 (accueil petit déjeuner à 09h15)- Jour 2 : 9h - 17h Programme et inscription sur www.sirene.inserm.fr Sur Sirene cliquez sur Bases des offres de formation / formations nationales / Domaine : Droit-Ethique-Qualité
Contact	Sophie BAGDAD Chargée de formation Service de Développement RH / DRH Mail : sophie.bagdad@inserm.fr Tél : 01.44.23.62.43